

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1048

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Le patron de l'orthographe

Contraint pour mon malheur d'apprendre, puis d'enseigner l'orthographe, j'ai eu un petit plaisir en feuilletant le tome XXIII de la Correspondance de George Sand. Au nom de la Société internationale des poètes, qui vient d'être fondée, Catulle Mendès écrit à la romancière pour lui demander son *patronage* — erreur: on écrit *patronage*. Elle lui répond avec sympathie, mais en refusant toutefois de *patroner* la jeune Société — erreur: on écrit *patronner*! Et dire que la France est le pays de Descartes.

A part quoi, on entend souvent dire que nul n'est irremplaçable... Je n'en crois rien! Quelqu'un ayant disparu aux éditions Garnier, la correspondance de Sand a été reprise par Bordas: un Trafalgar, une Bérésina: le tome XXIII est constellé d'erreurs; la moitié des appels de notes est erronée, etc. Quand on pense que Georges Lubin

a consacré sa vie, avec un soin admirable, à cette correspondance, on en a mal au cœur.

Me rendant en Bretagne, j'avais donc acheté ce tome XXIII à Nohant, après avoir passé la nuit à l'auberge de la Petite Fadette. En revenant, j'ai fait le détour par Nantes, que je ne connaissais pas. Beau musée, avec notamment (pour ne citer que les modernes) un Hartung, deux Soulages, une appréciable collection de Kandinsky. Hélas — c'est une impression toute personnelle — à mesure qu'on avance vers la fin du siècle, le sentiment s'impose que l'art n'a plus rien à dire: toute couleur, toute forme, tout rythme ont désormais disparu. Tinguely propose du moins des rythmes. Et puis il est amusant. L'inévitable Long, dont on «admire» un alignement de cailloux posés à même le plancher — le même alignement, ou peu s'en faut, qu'à Bâle, à Venise ou à Turin — ne propose rien. Et Dieu sait qu'il n'est pas amusant. D'autres se contentent de suivre, de répéter... Or suivre Poussin ou Corot ou Cézanne, passe encore. Mais suivre Mondrian ou Tàpiès, voit-on cela?

ici et là

● **Les questions féminines en Suisse.** Cours donné le vendredi du 11 octobre 1991 au 14 février 1992 à l'IDHEAP, BFSH 1, Université de Lausanne, 1015 Lausanne. Tél.: 021/693 42 95.

● **La politique monétaire suisse.** Colloque organisé par l'institut Créa de macroéconomie appliquée le samedi 21 septembre de 9 à 13 heures. Université de Lausanne, BFSH 1. Renseignements et inscriptions: tél. 021/692 41 17.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

Ruth Dreifuss

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: JeanLouis Cornuz

Marie-Claire Caloz-Tschopp

Abonnement: 70 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 – **CCP:** 10-15527-9

Composition et maquette: Monique Hennin

Pierre Imhof, Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

Europe et frontières

Marie-Claire Caloz-Tschopp

membre de la Coordination Suisse Asile.

La commission «contrôle des personnes à la frontière», mise sur pied par Arnold Koller et présidée par le conseiller national Leuba, a rendu public son rapport intermédiaire. «*L'interdépendance entre la sécurité intérieure et la politique générale de la Suisse par rapport à la situation internationale*» en constitue l'axe central. Parmi les mesures proposées: création d'une loi sur la protection de l'Etat, d'un service de coordination suisse des affaires de police, d'une commission de sécurité et d'un groupe de travail sur les questions de migration; la commission propose également que la Suisse s'offre pour créer une académie européenne de police. La commission souligne l'urgence d'une intégration européenne en matière de circulation des personnes et de politique de sécurité. Le constat de nécessité est

On ne le voit que trop!

Grâce au Ciel, Nantes propose encore un musée Jules Verne, lequel eut l'idée de naître en cette ville en 1828. Je laisse imaginer le monde de rêve dans lequel le visiteur se trouve plonger — et je dis bien *plonger*, car par une malice de l'architecture, qui a profité des rives très déclinées de la Loire, on entre à l'étage supérieur et on s'enfonce peu à peu, comme si l'on se trouvait à bord du Nautilus et qu'on suivît le professeur Lidenbrock au centre de la terre.

Ici, une question se pose: comment se fait-il que Jules Verne, l'un des écrivains les plus lus et les plus traduits du XIX^e siècle, dont par ailleurs les livres étaient jadis offerts en prix aux écoliers méritants, soit très généralement ignoré des histoires de la littérature?

Peut-être faudrait-il poser une autre question: comment se fait-il qu'aucun des grands romanciers du XIX^e siècle — ni Stendhal, ni Balzac, ni Flaubert, ni Zola; ni bien sûr Dumas, Jules Verne ou Eugène Sue — n'ait fait partie de l'Académie française? A croire que le roman, au XIX^e siècle, était considéré comme un genre mineur, n'appartenant pas vraiment à la «littérature». Aujourd'hui, il tient la vedette — mais nous avons bien aussi nos préjugés... ■

réaliste, le mouvement positif. Plus, il montre une Suisse active, dynamique, plutôt que repliée sur elle-même. Quel punch à côté des atermoiements de nos conseillers fédéraux. Aucune réserve à formuler au niveau du principe général d'adhésion dans ces deux secteurs. Mais quelle Europe et surtout quelle politique en matière de circulation des personnes nous propose la commission présidée par M. Leuba?

Un raisonnement-clé concernant la libre-circulation des personnes est construit dans le rapport autour d'un objet «chaud», l'Europe communautaire. Première prémisse: oui à l'Europe communautaire (vœu irréfutable à moins d'être anti-Européen); deuxième prémisse: une politique de sécurité est indispensable; conclusion: pour garantir notre sécurité, adhérons à l'Europe. Logique parfaite, mais sophisme massif. Un vrai tour d'illusion, construit sur des oublis, des glissements de sens permettant une assimilation d'objets distincts et des occultations d'enjeux liés à l'exercice de la démocratie. La libre circulation des personnes implique, nous dit le rapport, des objectifs en